

DELIBERATION CFVU 018-2019

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire le 18 février 2019.

Objet de la délibération : Création du D.U. « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 4 mars 2019 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création du D.U. « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » est approuvée. Cette décision est adoptée à majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

Fait à Angers, le 4 mars 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire
de l'Université d'Angers*



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 13 mars 2019

DU Accompagnement psychosocial en milieu de travail

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis du Conseil d'UFR	Avis favorable	En date du : 11.02.2019
Avis de la CFVU		En date du : 04.03.2019
Avis du CA		En date du : 07.03.2019

Reçu aux services centraux le

Identification

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : Lettres, Langues et Sciences humaines
Contact : Franck Rexand-Galais
Téléphone : 07.81.81.77.00
E-mail : franck.rexand-galais@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE

Aucune

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Aucune

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France (RESSIF GIE) 55, Rue Baraban 69003 LYON
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	RESSIF GIE
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	Association Sociale Interentreprises d'Angers 5, boulevard de l'Épervière 49000 ECOUFLANT Synergie 2@ 5, boulevard de l'Épervière 49000 ECOUFLANT

I ENSEIGNANT RESPONSABLE :

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Rexand-Galais Franck, MCF en Psychologie clinique et Psychopathologie	Angers	MCF	07.81.81.77.00	franck.rexand-galais@univ-angers.fr

I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2018-2019

Début des cours : Mai 2019

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Anne-Clothilde CEYROLLE DE TORRIER Mail : anne-clothilde.ceyrolledetorrier@univ-angers.fr Tél. : 02.44.68.86.84	Séverine PLANCHENAUT Mail : severine.planchenault@univ-angers.fr Tél. : 02.44.68.86.85

Contexte / Opportunité / Originalité

Historique

L'Université d'Angers, tant par le biais de sa formation continue, de l'UFR LLSH que de l'IUT, est engagée de longue date dans des actions de formation mobilisant la spécialité « intervention sociale » : DUT Carrières sociales, Licences professionnelles « intervention sociale », Master 1 et Master professionnel Intervention et développement social. L'existence de ces formations s'appuie sur un ancrage territorial impliquant de nombreux professionnels de l'espace régional. La reconnaissance nationale dont bénéficient les formations concernées conduit notamment à des demandes régulières de développement en-dehors du territoire.

Contexte

Le Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France (RESSIF GIE) regroupe 11 services sociaux interentreprises accompagnant les salariés dans la résolution de leurs problèmes personnels et professionnels et employant environ 650 salariés, dont 480 assistant.e.s de service social. Fondée en 1974, habilitée à intervenir sur les Départements 49, 85 et 44, l'Association interentreprises d'Angers (ASIA) est un des 11 membres du RESSIF et propose un service social à 81 233 salariés. C'est l'ASIA qui en premier lieu a sollicité l'Université d'Angers. En effet, les assistant.e.s de service social appelé.e.s à intervenir en entreprises ne bénéficient pas de spécialisation spécifique au cours de leurs formations initiales. Par le biais de Synergie2@ (Immatriculation RCS du 18.12.2001), localisée à Ecoflant et partageant ses locaux avec l'ASIA, le RESSIF propose une formation à l'accompagnement psychosocial en entreprises à destination des assistant.e.s de service social membres de son réseau. Il existe actuellement un titre RNCP de Conseiller du travail (RNCP : 16177) délivré par l'Ecole Supérieure de Travail Social (ETSUP), Île-de-France (Paris) et construit en partenariat avec la chaire de Sciences du travail et de la société du Cnam. Les conditions de formation sont 630 heures de cours réparties sur 18 mois et 8 semaines de stage donnant lieu à la délivrance du titre de Conseiller du travail et d'un Master 1 en Sciences du travail et de la société. Il n'existe pas à ce jour de formations universitaires intermédiaires entre le titre d'Assistant.e de service social et celui de Conseiller du travail, permettant aux assistant.e.s de service social de bénéficier d'une reconnaissance diplômante au-delà du Diplôme d'Etat d'Assistant.e de service social. En raison du contexte territorial et de l'offre de formations, le RESSIF par le biais de l'ASIA et de Synergie2@ a souhaité se rapprocher

de l'Université d'Angers afin d'établir un partenariat permettant aux membres de son réseau de bénéficier des compétences en intervention développées par l'Université d'Angers.

Opportunité/originalité

Le « DU Accompagnement psychosocial en milieu de travail » n'a pas d'équivalent dans l'espace national des formations universitaires. Sa mise en œuvre correspond à un besoin de certification. Son déploiement est réalisé en partenariat avec le principal réseau français d'intervenants sociaux interentreprises. Son développement s'appuie sur des ressources présentes sur l'Université d'Angers, particulièrement au sein de l'UFR LLSH. Sa finalité rejoint notamment les intérêts de recherches portés par l'Axe 6 (Santé, bien-être, âges et cadres de vie) de Confluences (Responsables : Sébastien Fleuret (ESO), Arnaud Roy (LPPL), Anne-Sophie Hocquet (CJB) et de l'Equipe Emergente BePsyLab (Directrice : Pr. A. Vinay).

Partenariat

Cette formation est développée dans le cadre d'un partenariat exclusif entre le Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France (RESSIF GIE) et l'Université d'Angers pour une durée de 3 ans (Exclusivité limitée à la France Métropolitaine).

Modalités d'accès au diplôme

<u>Type de formation</u> <input type="checkbox"/> Formation Initial <input checked="" type="checkbox"/> Formation Continue
<u>Code NAF</u> Code NAF : 88 Code NSF : 332 Formacode : 44054
<u>Type de public</u> Le statut d'Assistant.e de service social étant nécessairement acquis en France à l'issue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, l'accès à cette formation complémentaire est réservé aux seuls titulaires du DEASS quel que soit leur statut : salarié.e.s, demandeur.s d'emploi ... Dans le cadre de la période d'exclusivité de partenariat avec le RESSIF, la formation est ouverte à des assistant.e.s en exercice en milieu de travail et membres de ce réseau.
<u>Pré requis nécessaire</u> Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social
<u>Niveau d'entrée au diplôme</u> IV (Bac) <input type="checkbox"/> III (Bac +2) <input checked="" type="checkbox"/> II (Bac+3) <input type="checkbox"/> I (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/>
<u>Niveau de sortie au diplôme</u> IV (Bac) <input type="checkbox"/> III (Bac +2) <input type="checkbox"/> II (Bac+3) <input checked="" type="checkbox"/> I (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/>
<u>Cycle du diplôme</u> 1 ^{er} cycle (Licence) <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} cycle (Master) <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} cycle (Doctorat) <input type="checkbox"/>

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum)

16

Seuil d'ouverture (effectif minimum)

12

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Rexand-Galais Franck, Président	Angers	MCF	franck.rexand-galais@univ-angers.fr
Gaillard Richard	Angers	MCF	richard.gaillard@univ-angers.fr
Lebouvier Laurence	Synergence2@	Responsable du pôle Formation	laurence.lebouvier@synergence2a.fr

Dans le cadre du partenariat avec le RESSIF, les candidatures se feront par le biais de la constitution d'un dossier de recrutement intégrant les copies du diplôme de DEASS et un CV.

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission pédagogique de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés par l'établissement partenaire de la décision de la commission.

Conditions de Validation d'acquis :

Aucunes.

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

Accompagner le positionnement et transmettre des savoirs adaptés au contexte de l'intervention sociale et psychosociale en milieu de travail, particulièrement dans le cadre de l'entreprise, à des titulaires du Diplôme d'Etat d'Assistant de service social.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

Maîtriser le contexte de l'entreprise dans ses spécificités organisationnelles (notamment psychologiques, sociales et psychosociales) et les données conditionnant une intervention sociale et psychosociale ajustée.

Etre capable de s'inscrire dans une concertation privilégiée avec tous les acteurs de l'entreprise (Direction, Ressources humaines, Encadrement, Elus du personnel, CE, CHSTC CSE, CSST...) et l'ensemble des organismes relais de proximité (services sociaux, administrations, organismes de prévoyance ...).

Etre en mesure d'apporter un appui technique à l'entreprise en assurant la gestion de dossier à forte implication sociale et en complémentarité avec des missions de ressources humaines.

Se positionner de façon efficace à l'interface de l'individuel et du collectif.

Métiers/Profils concernés par la formation

Assistant.e de service social en entreprise.

Organisation de la formation

Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) :

Enseignements théorique et pratique : 156 heures en présentiel

Autres : 13 heures à distance et 6,5 heures de tutorat à distance

Total : 175,5 heures / stagiaire

Calendrier Universitaire :

- Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires
 Autre : précisez

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...) :

Début : Mai 2019 (début prévisionnel)

Durée de la formation : 8 temps de formation de 3 jours (3 jours / mois)

Examen de Session 1 : Début prévisionnel + 9 mois (hors vacances estivales)

Jury de Session 1 : Début prévisionnel + 9 mois et 1 à 2 semaines (hors vacances estivales)

Examen de Session 2 : Date de session 1 + 4 à 6 semaines

Jury de session 2 : Date de session 1 + 7 semaines.

PROGRAMME DETAILLE

Document annexé

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Nom	Statut-Discipline	Module	Coordonnées
BERNARD Alix	MCF, Psychologie clinique sociale	07	Département de Psychologie (Univ. Angers)
BLANCHARD Loïc	Assistant de service social	08	Synergie2@ loic.blanchard@synergie2a.fr
GAILLARD Richard	MCF, Sociologie	13	Département de Géographie (Univ. Angers)
GRANGIENS Catherine	Assistante de service social, Référente Handicap	07	ASIA catherine.grangiens-asia@focsie.fr
HOCQUET Anne-Sophie	MCF, Droit privé	03, 04	Département de Droit (Université d'Angers)
LEBOUVIER Laurence	Assistante de service social, Conseillère du travail	01, 02, 03, 04, 08, 10	Synergie2@ laurence.lebouvier@synergie2a.fr
LIMANE Malika	Psychologue du travail	06, 08, 09, 11	Synergie2@ malika.limane@synergie2a.fr
PENCHAUD Anne-Laurence	MCF, Sociologie	01	Faculté de Médecine (Univ. Angers)
PIET Marthe-Agnès	Consultante en communication	11	MAPCOM 17, rue de la Jarnigarnière 44115 BASSE-GOULAINNE (Nantes) Tel : 02 40 31 26 16
REXAND- GALAIS Franck	MCF, Psychologie clinique et pathologique	05, 12, 13	Département de Psychologie (Univ. Angers)

VINAY Aubeline	PR, Psychologie clinique sociale	05	Département de Psychologie (Univ. Angers)
-------------------	-------------------------------------	----	---

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Organisation des regroupements : Prévisionnel 2019-2020

Regroupement	Calendrier 2019-2020	N° de module	Intitulé de module	Jours (6h30 / jour)	Lieu
1	A définir	M01	L'entreprise, une entité sociale organisée (1)	1	UA
			L'entreprise, une entité sociale organisée (2)	1	UA
		M02	Santé au travail, QVT : La contribution de l'AST au bien-être des travailleurs	1	UA
2	A définir	M05	Psychologie clinique et pathologique appliquée	2	UA
		M04	La protection sociale : Les notions essentielles (1)	1	UA
3	A définir	M03	Droit du travail : Les notions essentielles (1)	2	UA
			Droit du travail : Les notions essentielles (2)	1	UA
4	A définir	M04	La protection sociale : Les notions essentielles (2)	1	SYN
		M10	Faire "exister" le service social dans l'entreprise (1)	1,5	SYN
		M11	Analyse de pratique	0,5	SYN
5	A définir	M04	La protection sociale : Les notions essentielles (3)	1	SYN
		M06	Comprendre l'homme au travail (1)	1	SYN
		M10	Faire "exister" le service social dans l'entreprise (2)	0,5	SYN
		M11	Analyse de pratique	0,5	SYN
6	A définir	M06	Comprendre l'homme au travail (2)	1	SYN
		M09	La place de l'AS dans la résolution des conflits en entreprise	1,5	SYN
		M11	Analyse de pratique	0,5	SYN
7	A définir	M07	Psychologie du handicap	1	UA
			Maintien dans l'emploi et handicap et travail	1,5	UA
		M11	Analyse de pratique	0,5	UA
8	A définir	M08	RPS, addiction au travail : Quelle prévention ?	2,5	SYN
		M11	Analyse de pratique	0,5	SYN
Distance	A définir	M12	Cas complexe : Accompagnement théorique et méthodologique	2	UA
Distance	A définir	M13	Dossier professionnel : Tutorat	1 x n étudiants	UA

Session 1	A définir		Soutenance de Session 1		UA
Jury Session 1	A définir		Jury d'admission de Session 1		UA
Session 2	A définir		Soutenance de Session 2		UA
Jury Session 2	A définir		Jury d'admission de Session 2		UA
Nombre total de jours / stagiaire =		27	UA = Université d'Angers SYN = Synergie2@		

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES ET DE VALIDATION

I EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

L'évaluation des compétences repose sur la réalisation, puis la soutenance d'un dossier professionnel sur un thème préalablement validé par le responsable pédagogique du Module 13. Ce thème est l'objet d'une présentation donnant lieu à une revue de questions et à la présentation d'un cas complexe, préalablement travaillé de façon spécifique dans le cadre des Modules 11 (Analyse des pratiques professionnelles) et 12 (Cas complexe : accompagnement théorique et méthodologique). L'analyse de ce cas est produite en mettant en avant les apports permis par les modules 1 à 11 pour l'analyse de ce cas qui sont validés à la présence.

La réalisation de ce dossier professionnel est encadrée par un accompagnement méthodologique à distance (Module 13 : Tutorat) correspondant à un suivi de 6h30 par stagiaire réparties au long de la formation, donnant lieu à une validation et à un avis préalable valant autorisation de soutenance. La soutenance de ce dossier professionnel est d'une durée de 1h00 et conduite par deux intervenants, dont nécessairement un enseignant-chercheur.

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Modules 1 à 11	0	Validation à la présence	Validation à la présence
Module 12	0	Ecrit de validation	CC
Module 13	0	Ecrit de validation	CC
Dossier professionnel (Ecrit)	2	Ecrit	CT
Dossier professionnel (Oral)	1	Oral	CT

Commission pédagogique suivante :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Franck Rexand Galais, Président	Angers	MCF	franck.rexand-galais@univ-angers.fr
Richard Gaillard	Angers	MCF	richard.gaillard@univ-angers.fr
Anne-Sophie Hocquet	Angers	MCF	anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr
Laurence Lebouvier	Synergence2@	Responsable du pôle Formation	laurence.lebouvier@synergence2a.fr
Malika Limane	Synergence2@	Psychologue du travail	malika.limane@synergence2a.fr

Jury de soutenance :

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Franck Rexand Galais, Président	Angers	MCF	franck.rexand-galais@univ-angers.fr
Richard Gaillard	Angers	MCF	richard.gaillard@univ-angers.fr
Laurence Lebouvier	Synergence2@	Responsable du pôle Formation	laurence.lebouvier@synergence2a.fr
Malika Limane	Synergence2@	Psychologue du travail	malika.limane@synergence2a.fr

Le jury de soutenance est composé d'un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers et d'un intervenant du RESSIF parmi les membres figurant dans ce tableau.

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

L'assiduité aux enseignements est obligatoire et contrôlée. Elle fait l'objet d'une vérification lors du jury final. Les situations de maladie ou de maternité (sur justificatif), la présence à des obsèques d'un proche, des impondérables liés aux transports (justificatif fourni), les fêtes religieuses (dates publiées au Bulletin Officiel) constituent des motifs justifiés d'absence.

Tout autre motif d'absence pourra être considéré lors du jury final.

Pour être déclaré admis au DU « Accompagnement psychosocial en milieu de travail » il faut :

- Avoir validé à la présence l'ensemble des modules
- Avoir validé (par un « écrit de validation ») le Module à distance 12
- Avoir validé (par un « écrit de validation ») le Module à distance 13
- Avoir obtenu une moyenne de 10/20 à l'écrit et à l'oral du dossier professionnel et avoir obtenu au moins une note de 10/20 à l'écrit du dossier professionnel.

I COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Franck Rexand Galais, Président	Angers	MCF	franck.rexand-galais@univ-angers.fr
Richard Gaillard	Angers	MCF	richard.gaillard@univ-angers.fr
Anne-Sophie Hocquet	Angers	MCF	anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr
Laurence Lebouvier	Synergie2@	Responsable du pôle Formation, Conseillère du Travail	laurence.lebouvier@synergie2a.fr
Malika Limane	Synergie2@	Psychologue du travail	malika.limane@synergie2a.fr

I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Une seconde session peut être envisagée. Elle donne lieu à une validation selon les mêmes modalités que la première. Elle est programmée dans un délai compris entre quatre à six semaines après la fin de la première session.

Les redoublements sont acceptés mais restent exceptionnels et seront soumis à la décision du jury final.

Inscription au RNCP / A L'INVENTAIRE

RNCP : Oui Non En cours

Inventaire : Oui Non En cours

Tarif

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Formation continue :

Financement par le partenaire (RESSIF GIE) en accord avec la convention : **1 600 € / stagiaire.**

BUDGET PRÉVISIONNEL

Document annexé, fixé dans le cadre de la convention de partenariat.

Marketing/Communication/Commercialisation

Dans le cadre du partenariat exclusif avec le RESSIF, la communication est réalisée par le partenaire de l'Université d'Angers au sein de son propre réseau en accord avec la convention.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				

Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? <i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i>				

DU APSMT PROGRAMME DETAILLE

Numéro de Module		Compétences attendues	Contenu	Intervenant Merci de préciser quand co-animation	Durée Face à Face (Taux)	Jours (6H30)	Présentiel / Distance
M01	L'entreprise, une entité sociale organisée	Savoir mobiliser les données pertinentes notamment en termes de psychosociologie et de clinique sociale pour appréhender l'entreprise comme organisation de travail. Pouvoir repérer les principaux interlocuteurs de l'AS au sein de l'entreprise. Savoir identifier les rôles et les missions ainsi que la place de ces interlocuteurs dans l'organisation et ajuster sa posture.	Notions de psychosociologie et de sociologie des organisations : Approche socio-historique et connaissance des différents courants de pensée. L'acteur et le système comme grille de lecture des enjeux de pouvoir au sein des organisations. Analyse d'un organigramme. Identification des grandes fonctions de l'entreprise et des acteurs qui les incarnent. Focus sur ceux avec lesquels les AS interagissent particulièrement (DRH, médecin du travail, managers de proximité, IRP) : Rôle et missions.	Synergence2@ et Université	13h CM	1 Jour Synergence2@ + 1 Jour Université	Présentiel
M02	Santé au travail, qualité de vie au travail : La contribution de l'AS au bien-être des travailleurs	Comprendre les enjeux de la santé au travail aujourd'hui. Être en mesure d'analyser la « culture » d'une entreprise en matière de santé/QVT. Être capable d'ajuster son action et sa posture en fonction de cette culture.	Evolution socio-historique de la notion de santé. De la médecine du travail à la QVT : Evolution de la question du bien-être du travailleur. La QVT : Entre santé au travail et performance. Le rôle de l'AST en matière de santé au travail et de QVT.	Synergence2@	6,5h CM	1 J Synergence2@	Présentiel
M03	Droit du travail : Les notions essentielles	Être en mesure de comprendre l'organisation juridique de la relation de travail. Comprendre le cadre juridique du dialogue social dans l'entreprise. Maîtriser le cadre réglementaire de la santé au travail. Être capable d'adapter l'accompagnement des salariés en fonction du contexte réglementaire de leur entreprise.	Le cadre individuel : Le contrat de travail et ses déclinaisons (droits et obligations de l'employeur et du salarié, pouvoir disciplinaire, modifications du contrat, ruptures du contrat). Les éléments de la rémunération. Le droit à la formation continue et le CPF. Le cadre collectif : La nouvelle hiérarchie des normes (lois, conventions de branches et d'entreprises), négociation collective et accords d'entreprise, représentation du personnel. Les obligations de l'entreprise en matière de santé au travail et de handicap.	Synergence2@ et Université	19,5h CM	1 J Synergence2@ + 2 J Université	Présentiel
M04	La protection sociale du régime général : Les notions essentielles	Maîtriser le système de protection social français. Être en capacité d'apporter aux salariés des informations pertinentes (personnalisées et adaptées en fonction de l'entreprise employeur) en matière de droit social.	Rappel des principes et de l'organisation du système de protection sociale en France. Les principaux risques liés au travail : Les dispositifs actuels, enjeux et perspectives. La maladie : Comprendre et distinguer les termes « maladie », « maladie professionnelle », « accident du travail », incapacité, invalidité, inaptitude. Quels droits ? Quels acteurs sont concernés (dans et hors l'entreprise) ? La retraite : La législation et les éléments à prendre en compte pour valider un départ à la retraite. Le handicap : Droit des personnes. Le chômage.	Synergence2@ et Université	19,5h CM	2 J Synergence2@ + 1 J Université	Présentiel

M05	Psychologie clinique et pathologique appliquée	Maîtriser des éléments de psychologie clinique et pathologique afin de pouvoir appréhender leurs répercussions dans la relation de travail et développer des compétences permettant un accompagnement.	Normalité vs normal et pathologique. Estime de soi, identité et construction identitaire. Notion de conflits psychiques, de troubles psychiques et de personnalités difficiles (dont rappels : névrose, psychose et perspectives sémiologiques athéoriques) ...	Université	13h CM	2 J Université	Présentiel
M06	Comprendre l'Homme au travail	Savoir identifier la part du travail dans la constitution identitaire. Etre en mesure de questionner le rapport au travail dans le cadre des accompagnements psychosociaux individuels. Être capable d'intégrer les enjeux liés au travail dans un diagnostic social.	Approches principales en sciences sociales du travail : Notions de psychologie et de psychosociologie du travail. Les concepts de travail et d'emploi. Notions d'ergonomie et de psychologie du travail : Approche socio-historique et comparative des différents courants de pensée. Subjectivité au travail. Identité au travail. Parcours de vie et trajectoire professionnelle ; conciliation vie privée /vie professionnelle.	Synergie2@	13h CM	2 J Synergie2@	Présentiel
M07	Psychologie du handicap et maintien dans l'emploi	Savoir adapter l'accompagnement social dans un contexte de maintien dans l'emploi. Connaître les dispositifs et les acteurs concourant au maintien dans l'emploi. Être capable d'agir dans une approche pluri professionnelle du maintien dans l'emploi.	Maintien dans l'emploi : Notions générales, enjeux, cadre réglementaire. Les outils du maintien dans l'emploi : Les dispositifs internes à l'entreprise (Le référent handicap, la cellule maintien dans l'emploi, l'accord handicap), les dispositifs institutionnels (Qui fait quoi entre MDPH, AGEFIPH et FIPHFP, CARSAT, SAMETH ... ?). Les spécificités de l'accompagnement psychosocial ? Comment accompagner l'entourage professionnel ?	Synergie2@ et Université	16,25h CM	1,5 J Synergie2@ + 1 J Université	Présentiel
M08	RPS, Addiction et travail : Quelle prévention ?	Etre capable de reconnaître et différencier les différentes formes de RPS et d'addictions. Pouvoir contribuer à l'identification des risques et au repérage des causes. Pouvoir proposer aux salariés un accompagnement social adapté. Etre en mesure d'identifier les ressorts (enjeux, acteurs, méthodologie...) d'un plan de prévention.	Définitions et symptômes. Comprendre et analyser les causes : Les différents modèles théoriques explicatifs. Agir sur les situations de travail dégradées : Qui peut/doit faire quoi ? Le plan de prévention : De la prévention tertiaire à la prévention primaire. Les différentes phases d'un plan de prévention : La méthodologie. Les principaux acteurs du plan de prévention et leur rôle.	Synergie2@	16,25h CM	2,5 J Synergie2@	Présentiel
M09	La place de l'AS dans la résolution des conflits en entreprise	Savoir repérer les déterminants d'une situation de conflit et ses enjeux. Être capable de se positionner de façon ajustée notamment en identifiant les limites de l'intervention de l'AS en matière de médiation. Pouvoir être facilitateur dans la gestion d'un conflit interpersonnel ou au sein d'un service.	La posture de médiation : Une démarche. Les conditions de réussite de la médiation. Les stratégies de traitement du conflit. La place de tiers de l'AST à l'occasion de conflits en entreprise : Facilitateur ? Médiateur ?	Synergie2@	9,75h CM	1,5 J Synergie2@	Présentiel

M10	AS : Faire "exister" le service social dans l'entreprise	<p>Pouvoir communiquer efficacement sur ses missions et sur son activité.</p> <p>Pouvoir partager des informations de façon adaptée dans le cadre particulier de l'entreprise.</p> <p>Etre capable d'intervenir en pluridisciplinarité.</p> <p>Savoir identifier les conditions de la réussite de l'intervention pluridisciplinaire.</p> <p>Etre en mesure de contribuer à un projet collectif.</p>	<p>Communiquer dans l'entreprise : Pourquoi ? Comment ? Psychologie et psychosociologie de la communication : Rappel des bases, appliquées au milieu de l'entreprise ; Communiquer pour dire quoi et comment ? Faire connaître son métier, ses champs de compétence, son activité ;</p> <p>Le partage d'informations : Une nécessité mais quelques précautions à prendre (mails, réunions, partenariats... et secret professionnel)</p> <p>Pluridisciplinarité, travail collectif : Quelles modalités de travail en commun ? Intervention collective : Quelle place, pour quel rôle ? La méthodologie de projet comme support de la construction d'une intervention collective.</p>	Synergence2@	13h CM	2 J Synergence2@	Présentiel
M11	Analyse des pratiques professionnelles	<p>Aider à la prise de distance et permettre un ressourcement professionnel. Développer ses propres capacités d'analyse des situations de travail. Constituer des repères professionnels en mettant en lien les pratiques entre pairs professionnels.</p>	<p>Analyse, en groupe restreint, de pratiques professionnelles vécues à partir d'un récit différé.</p>	Synergence2@	16,25h CM	2,5 J Synergence2@	Présentiel
M12	Cas complexe : Accompagnement théorique et méthodologique	<p>Etre en mesure de mobiliser des sources et ressources livresques, numériques ou pas, liées à la question de l'accompagnement psychosocial en entreprise.</p> <p>Savoir produire une revue de questions. Etre capable de communiquer de façon adaptée un cas complexe.</p> <p>Maîtriser l'analyse d'un cas complexe mobilisant un référentiel de ressources.</p> <p>Maîtriser la technique du dossier professionnel et de valorisation des savoirs à l'écrit.</p> <p>Pouvoir produire une communication adaptée dans le cas d'une présentation orale d'apports.</p>	<p>L'accompagnement psychosocial en entreprises : Sources et ressources psychologiques, médicales, juridiques et sociologiques. L'étude de cas complexes et les différentes méthodologies. La constitution du dossier professionnel.</p> <p>Les outils contemporains de présentation visuelle.</p>	Université	<p>17,5h ETD</p> <p>Transformation de 13h ETD de cours présentiel en distanciel, lissées sur 3 ans</p>	2 J Université	A distance
M13	Dossier professionnel : Tutorat	<p>Etre en mesure de mobiliser les apports des Modules 11 et 12 en vue de la production d'un cas complexe.</p>	<p>Tutorat dans la constitution du pré-dossier et du dossier professionnel et de la soutenance associée.</p>	Université	6,5h ETD / stagiaire	N stagiaires x 1J Université	A distance